

# MAROLLES

## Monographie locale

F. James – Instituteur – 1886

### Édition intégrale

#### Chapitre I – Marolles

*La commune de Marolles, située à environ 6 kilomètres de Thiberville (Eure) et à 11 kilomètres 500 mètres de Lisieux, au Nord-est de l'arrondissement de ce nom, est traversée de l'Est à l'Ouest par la grande route nationale de Paris à Cherbourg, qui passe à environ 500 mètres de son clocher. Six chemins de grande communication, dont 5 complètement achevés et un en voie de construction, cinq chemins vicinaux sillonnent en tous sens son territoire.*

*Ces chemins qui nous conduisent à la route nationale, facilitent les communications et permettent aux habitants d'aller vendre leurs produits aux marchés environnants, principalement à Lisieux.*



47 — MAROLLES (Calendrier) — Village de May — ND. Plac.

*La superficie de cette commune, l'une des plus importantes du 1<sup>er</sup> Canton de Lisieux, est de 1222 hectares.*

*Sa population, d'après le recensement de 1886, est de 638 habitants. Mais si, par un coup d'œil rétrograde, on remontait quelques années en arrière, on constaterait la prompte dépopulation de cette commune qui comptait, en 1856, 825 habitants et vers la fin du siècle dernier, 1100 environ. Il faut, du reste, chercher la cause de cette décroissance dans l'abandon que font trop aisément de leur commune la majeure partie des jeunes gens qui la désertent pour aller à la ville chercher un travail plus lucratif et moins pénible.*

*Il y a environ trente ans la fabrication de la toile de lin et celle du ruban de fil ou de coton y étaient florissantes et occupaient une grande partie de la population pendant l'hiver et une partie du printemps et de l'automne.*

*Aujourd'hui une trentaine de personnes seulement sont occupées à la fabrication du ruban, quant à celle de la toile elle est entièrement abandonnée.*

*Marolles possède une écanguerie occupant 5 à 6 ouvriers, où l'on teille le lin et le convertit en filasse. Cette écanguerie est mise en mouvement par l'eau d'un gentil ruisseau nommé la PAQUINE qui prend sa source à quelques cents mètres plus haut, en un lieu appelé les Fontaines Paquin (d'où lui vient son nom) sur le territoire de la commune de Fumichon.*

*Ce petit ruisseau sépare la commune de Marolles et celle de Fumichon, arrose les communes de OUILLY-du-Houley, d'Hermival, de Roques et va se jeter dans la Touques près l'Église d'OUILLY-le-Vicomte, après avoir porté la fertilité dans un grand nombre de prés de baignage, fait mouvoir une écanguerie, un moulin à blé, une petite scierie et une blanchisserie de toile.*

*Un ruisseau, la COURTONNEL ou la MAROLLES, arrose la partie sud-est de la commune et fait également pousser l'herbe de belles prairies naturelles. Ce ruisseau prend sa source à Courtonnel et va mêler ses eaux à celles de l'Orbiquet après avoir arrosé quatre communes : Courtonnel, Marolles, Courtonnel-la-Meurdrac et Glos. Deux moulins à blé sis en les communes de Courtonne-la-Meurdrac et de Glos, sont mis en mouvement par les eaux de ce ruisseau.*

*Sur le territoire de Marolles plusieurs sources jaillissent et servent aussi à porter la fertilité dans les prés de baignage. Les principales sont : la Boquetterie, la Cirfontaine et la Fontaine St Martin. Cette dernière, à la source, est propriété communale et à l'endroit où elle sort de terre un lavoir nommé la Fontaine St Martin, et une petite maison avec cheminée, destinée aux laveuses, y ont été construits. Il est à remarquer que l'eau de cette source est chaude, et ne gèle jamais, même par les hivers les plus rigoureux.*

*Sur le territoire de la commune de Marolles se trouvent encore quelques bois, mais d'une très petite étendue.*

*Sur le plateau on cultive plusieurs céréales, principalement le blé et l'avoine qui y croissent parfaitement. Autrefois on y cultivait le lin sur une grande échelle ; aujourd'hui quelques cultivateurs seulement le sèment encore, ainsi que le colza qui bientôt finira par ne plus être cultivé du tout.*

*Le blé qui jadis était coupé à la faucille est maintenant ou fauché ou sapé. On ne scie à la faucille que ce qui est nécessaire à l'entretien des couvertures faites en chaume.*

*Pour le battage des céréales, l'emploi de la machine tend de plus en plus à se généraliser ; les petits cultivateurs qui ne récoltent pas assez de grain pour l'occuper au moins une journée, sont, pour ainsi dire, les seuls qui ne s'en servent pas.*

*Les flancs des côtes sont en herbages plantés d'arbres fruitiers, surtout de poiriers, de cerisiers, de pruniers et principalement de pommiers dont les fruits fournissent un excellent cidre, très agréable à boire et assez riche en alcool ; du reste le crû de Marolles est très recherché.*

*Les cours et les herbages sont séparés par des haies vives plantées d'arbres à haut jet de de têtards.*

*Le chêne, le hêtre, l'orme, le merisier, différentes espèces de peupliers, le saule, la coudre ou noisetier sauvage, sont les essences qu'on y rencontre le plus fréquemment.*

*Les cours d'habitation sont généralement encloses, sur le bord des routes, par des haies d'épine systématiquement tondues et qui donnent à l'aspect général de cette commune un coup d'œil agréable et varié.*

*Dans les herbages et les cours on engraisse des bœufs et on nourrit des vaches dont le lait est généralement converti en beurre ; cependant dans quelques exploitations on en fait des fromages de Camembert et une espèce de fromage blanc appelé Mignon.*

*Tous ces produits agricoles joints à ceux tirés de la basse-cour par la fermière, constituent chez la plupart des habitants une réelle aisance, due à la richesse du fonds de terre et à l'excellent parti que l'on sait en tirer.*

*Les jardins potagers sont aussi cultivés avec soin et il n'est pas de ménage qui n'ait quelque coin de terre si petit qu'il soit où sont cultivés les légumes nécessaires à la famille.*

*La commune de Marolles ne possède pas de biens communaux ; elle n'a que la Fontaine St Martin dont nous avons déjà parlé, une place qui fut établie en 1863 et ayant presque la forme d'un secteur.*



*Sur cette place un puits communal fut creusé en 1856. Il est placé à l'angle du chemin du Moulin de Marolles à l'Église.*

*A Marolles se tient une foire annuelle qui fut établie par un arrêté de M. le Préfet du Calvados en date du 6 octobre 1864 ; elle devait se tenir le mardi qui précède le dimanche de la Septuagésime, mais par un autre arrêté en date du 20 septembre 1867, elle fut renvoyée au premier jeudi du mois d'octobre de chaque année. Assez florissante au début, elle a, comme toutes les petites foires rurales, perdu une grande partie de son importance et aujourd'hui elle n'est plus fréquentée que par quelques marchands de bestiaux.*

*Marolles avait aussi, le dimanche matin, de 8 heures à midi, un marché assez important. Il avait été créé en vertu d'une décision prise par la municipalité et l'agent national de la commune le 30 prairial l'an second de la République ; il se tenait, à l'origine, le quinzidi de la décade.*

**Marolles** signifie **pays de plaine**. Cette commune est effectivement située au milieu d'une immense et magnifique plaine de plusieurs kilomètres de longueur sur 12 à 1500 mètres de largeur moyenne.

*L'orthographe du nom de cette commune a subi plusieurs modifications. On trouve, en effet, dans l'origine, les héritiers de Jehan de MEROLEL qui tiennent de Monseigneur de Friardel, un quart de revenu d'une propriété, prisé à 75 livres de rente. Plus tard on voit MAREOLE qui était alors une commune de 120 feux, puis MAROLES et enfin MAROLLES, orthographe actuelle et qui depuis 1591 n'a nullement changé. Cependant au lieu de mentionner simplement Marolles, les registres portent la paroisse de St Martin de Marolles, la paroisse étant sous l'invocation de St Martin de Tours qui en est le 1<sup>er</sup> patron.*

*Pour le civil, Marolles dépendait de la baronnie de Thiberville, comté d'Orbec, vicomté de Moyaux.*

*Les habitants de Marolles étaient tenus, ainsi que ceux de plusieurs autres communes, de monter la garde, nuit et jour, au château de Courtonne-la-Meurdrac.*

*En 1447, ils refusèrent de monter cette garde, prétendant qu'ils n'étaient pas portés sur le rôle des communes qui avait été établi à cet effet. Mais après une longue enquête, faite en 1448 par Jean de Laporte, vicomte de Montreuil et de Bernay, il fut reconnu qu'ils étaient tenus à cette garde, qu'ils montèrent jusqu'à la démolition de cette forteresse qui eut lieu dans le courant du XV<sup>ème</sup> siècle.*

*Maintenant que nous avons décrit l'aspect général de la commune, nous examinerons les lieux suivants, les plus remarquables de Marolles.*

*1 : l'Église - 2 : le Mont-Hérault - 3 : le château de St Germain - 4 : les fiefs de Boctey-Marolles*

## Chapitre II – L'Église

L'Église de Marolles s'élève, ainsi qu'il a été dit plus haut, à environ 500 mètres de la route nationale de Paris à Cherbourg, à peu près au centre de la commune.

Cette église a de vastes proportions qui attestent son ancienne importance. Sa longueur extérieure est de 38 m, sa largeur intérieure de 7,50 m dans la nef et de 10,50 m sous la tour.

Ses murs recouverts en certains endroits d'un ancien crépi, sont composés de gros caillou et de pierre de taille marneuse qui proviendrait, paraît-il, d'une ancienne carrière, située en un lieu appelé les Roquettes, à environ 300 mètres de l'Église et qui appartenait à la famille De Piperey. Ces murs d'une épaisseur considérable présentent une très grande solidité. Repavée entièrement en 1792, l'Église fut réparée en 1849 dans tout son pourtour extérieur à une hauteur d'environ 1 m ainsi que les contreforts du clocher et l'un de la nef, et, en 1881, une nouvelle réparation fut faite à tous les contreforts de la nef et au socle sur une hauteur de 1,60 m.



La couverture du chœur, qui anciennement était en tuiles, a été refaite en ardoises en 1875, grâce à la générosité de M. De Boglion, aujourd'hui propriétaire de la terre de St Germain.

L'Église de Marolles paraît remonter au XI<sup>ème</sup> siècle, mais fut restaurée en grande pompe dans le courant du XVI<sup>ème</sup> siècle. La sacristie a été construite vers le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

La nef est éclairée par cinq fenêtres ogivales, dont 2 au nord et 3 au midi. L'une de ces dernières fenêtres fut ouverte, en 1620, aux frais de M. De Costard, propriétaire du fief de la Grande-Maison, à condition qu'on lui laisserait ainsi qu'à ses descendants, son banc en face de cette fenêtre. Ces fenêtres très anciennes proviennent de l'ancienne église de Cirfontaine, dont on ne voit plus aucun vestige et qui furent sauvées de la destruction par M. Féret, ancien desservant de Marolles qui les fit transporter avec soin et rétablir dans leur état actuel à la place des anciennes ouvertures qui étaient sans caractères. La tracerie des fenêtres formée de jolies moulures, offre une variété d'ornements agréables à l'œil. Le lobe supérieur des unes affecte la forme d'un cœur, celui des autres est percé d'un quatre feuilles à pétales lancéolés.

Le chœur en retrait sur la nef se termine par un chevet droit, contre lequel est appuyée la sacristie à pans coupés avec chaînages en pierre de taille aux angles. Deux petites fenêtres, sans aucun caractère et garanties par d'énormes barreaux de fer, éclairent la sacristie.

Une belle tour quadrangulaire, soutenue par 4 énormes contreforts, dont 2 au nord et 2 au couchant, s'élève à l'angle nord-ouest de l'Église. Cette tour énorme par sa construction était sans doute destinée à recevoir une haute pyramide. Une porte entourée de moulures prismatiques est percée à l'ouest et était garantie par un portail dont on voit encore l'emplacement. Au-dessus de cette porte s'ouvre une fenêtre ogivale d'origine moderne.

Maintenant que nous avons décrit l'extérieur de l'Église, nous allons pénétrer à l'intérieur et en examiner les principaux points.

La tour est soutenue à l'intérieur par deux énormes colonnes monocylindriques. L'une de ces colonnes est surmontée de deux contreforts qui s'emboîtent l'un dans l'autre et qui soutiennent l'intérieur du clocher.

Avant la révolution de 1789, le clocher renfermait 2 grosses cloches. L'une du poids d'environ 350 kilogrammes et nommée Françoise-Marie, y fut placée en 1733 et baptisée le 23 juillet de la même année. Elle avait eu pour parrain Pierre De Piperey, écuyer, seigneur et patron honoraire de la paroisse de Marolles et pour marraine Marie Françoise Décorches De Genetez, veuve de Nicolas le Boctey, en son vivant écuyer, seigneur et patron honoraire de Marolles et avait été bénie par noble et discrète personne Gabriel Durosey, prêtre, chanoine de la cathédrale de Lisieux, docteur en Sorbonne et prieur de Firfol. Elle fut envoyée à Lisieux en 1793 pour y être fondue et servir à la confection des canons. L'autre qui a un diamètre de 1 m y fut placée en 1782. Voici le relevé de l'inscription de cette cloche.

L'an 1782 jay été bénite par Maitre Louis Paterne Malcange, curé de cette paroisse et nommée Marie-Louise par messire Esprit Augustin de Piperey, chevalier, seigneur et patron honoraire alternatif de St Martin de Marolles, seigneur et patron de Saint Hipolyte de Canteloup et autres lieux et par noble dame Marie Louise Rose Dubosch, épouse de messire Nicolas Etienne de Boctey, chevalier, seigneur et patron honoraire alternatif dudit Marolles et autres lieux.

Le clocher de Marolles renferme encore une autre cloche, bien plus petite, ayant 0,60 m de diamètre qui provient de l'ancienne église de Cirfontaine. C'est sur cette cloche que l'horloge sonne les demies et les quarts. Nous allons également donner l'inscription de cette cloche.

Maître Robert Gaillard prêtre curé 1600. Jan du Cellier. Ecuyer, seigneur de la Haute Rocques e noble dame Adriane de Baudry femme de François du Houley écuyer, seigneur et patron de Courthonne et nostre dame Cirfontaine.

Sur cette cloche est représentée une croix formée d'arabesques dont les croisillons sont terminés par des fleurs de lis. A gauche de la croix est placé le monogramme Ihs ; à droite se détachent les lettres NA. Au-dessus on lit : C. Colleville Trésorir (trésorier).

Du côté opposé 4 fleurs de lis sont disposées en croix. La voûte de la nef et celle du chœur sont en merrain. Elles ont été entièrement repeintes en 1875.

Le Chœur est séparé de la nef par un arc triomphal paraissant dater du XV<sup>ème</sup> siècle. Cet arc offre de curieuses moulures. L'archivolte formée d'un gros tore séparé par deux gorges profondes, s'appuie sur deux chapiteaux d'une exécution peu soignée autour desquels s'enroulent des ceps de vigne chargés de grappes de raisin. Dans chaque encoignure formée par les chapiteaux de l'arc, se trouve un autel dont l'un est dédié à la Vierge Marie et l'autre à St Santin évêque. La statue de ce saint paraît très ancienne.

L'église de Marolles possède un magnifique autel avec retable à fronton coupé, style Louis XIV et décoré de deux colonnes torses composite. Autour de ces colonnes s'enroulent des ceps de vignes chargés de grappes que becquettent les oiseaux.

Le tableau du retable représente Notre Dame du Rosaire. La Vierge assise dans un trône formé de nuées, donne un rosaire à St Thomas d'Aquin, tandis que l'enfant Jésus assis sur les genoux de sa Mère, en présente un à une religieuse. Deux anges tiennent une couronne suspendus sur la tête de la Vierge, tandis que autres, dont



Le chœur est séparé de la nef par un arc triomphal paraissant dater du XV<sup>ème</sup> siècle. Cet arc offre de curieuses moulures. L'archivolte formée d'un gros tore séparé par deux gorges profondes, s'appuie sur deux chapiteaux d'une exécution peu soignée autour desquels s'enroulent des ceps de vigne chargés de grappes de raisin. Dans chaque encoignure formée par les chapiteaux de l'arc se trouve un autel dont l'un est dédié à la vierge Marie et l'autre à St Santin, évêque. La statue de ce saint paraît très ancienne.

L'église de Marolles possède un magnifique autel avec retable à fronton coupé, style Louis XIV et décoré de deux colonnes torses d'ordre composite. Autour de ces colonnes s'enroulent des ceps de vignes chargés de grappes que becquettent des oiseaux.

Le tableau du retable représente Notre Dame du Rosaire. La Vierge, assise dans un trône formé de nuées, donne un rosaire à St Thomas d'Aquin, tandis que l'enfant Jésus assis sur les genoux de sa Mère, en présente un à une religieuse. Deux anges tiennent une couronne suspendue sur la tête de la Vierge, tandis que les autres, dont 2 à droite et 2 à gauche semblent prier ou chanter les louanges du Seigneur.

Deux anges tenant des palmes à la main sont assis sur les consoles qui surmontent les colonnes. Le couronnement du retable est surmonté d'une corniche triangulaire terminée par deux pilastres décorés dans

leur partie supérieure, d'une tête d'ange soutenue par une console et d'où pendent des fruits. Au milieu du couronnement se trouve un petit tableau sur lequel est peint un Saint Esprit sous la forme d'une colombe.

Deux niches trapéziiformes sont placées de chaque côté du retable. Dans l'une est placée un groupe représentant la Ste Trinité : Dieu le Père, placé en arrière, soutient dans ses bras l'homme dieu mort et dans les plaies du côté des mains et des pieds paraissent saignantes. Le Saint Esprit, sous la forme d'une colombe, est posé sur l'épaule gauche de Dieu le Père. L'autre niche contient la statue de St Martin, premier patron de la paroisse.

A droite et à gauche de l'entrecolonnement du retable et au-dessus des portes de la sacristie, deux petits tableaux complètent l'ornement de ce magnifique autel. L'un de ces tableaux représente Marthe préparant le dîner du divin Maître, tandis que Marie, assise à ses pieds écoute ses paroles. L'autre représente l'Assomption, c'est-à-dire la Vierge Marie qui, entourée d'anges, monte au ciel. Sous chacun de ces tableaux se trouve un petit médaillon représentant l'un Saint Paul et l'autre Saint Luc tenant un livre à la main.

Le tombeau du maître autel est décoré aux pilastres de devant de deux jolies caryatides qui semblent supporter l'entablement et d'où pendent des fleurs.

Les murs de l'Église étaient peints autrefois, à l'intérieur, d'arabesques dont quelques-uns furent mis à découvert, en 1875, par le peintre Dalibert, lorsqu'il nettoya les murs pour les repeindre.

On remarquait entre autres un Christ de grandeur naturelle. En outre, toutes les inscriptions qui se trouvaient sur les murs furent grattées et effacées pendant la révolution de 1789

Le cimetière est placé autour de l'Église, au centre même du bourg. Il fut question, en 1852, de le déplacer et de la transférer à environ 200 mètres du bourg, dans une parcelle de terrain appartenant à un sieur Fauche. A cet effet une correspondance très active, si l'on en juge par le dossier qui se trouve dans les archives de la mairie, eut lieu entre M. le Préfet, M. le Sous-Préfet et le Maire de Marolles ; mais l'opposition formelle d'une notable partie des habitants et particulièrement de la famille de Piperey, empêcha de mettre ce projet à exécution. Cependant comme il était très mal enclos, on le fit, cette même année, entourer de deux côtés d'un mur en caillou couvert d'un chapiteau en briques semi-circulaires. Ces travaux donnèrent lieu à une dépense de 1983 F. Les joints de ce mur ont été refaits en ciment en 1881. Le côté Est, est enclos par une haie d'épines tandis que le côté Nord l'est par une haie vive composée des essences les plus diverses.



En 1854 le cimetière fut nivelé ; les journées de l'ouvrier qui se nourrissait, étaient payées 2 F. Cette même année des cornes furent plantées entre le cimetière et la propriété Vesque. La croix du cimetière, placée au levant de l'Église, n'est pas dépourvue d'intérêt ; elle offre une couronne en fer forgé, garnie d'épines et qui est placée au centre même des croisillons. Le chapiteau qui la termine est décoré de feuillage. Du côté droit de la croix se trouve la tombe de M. Féret, ancien desservant de cette paroisse et sur la pierre de laquelle on lit :

ICI REPOSE  
Le corps  
De M. Nicolas  
Rolland FERET  
Prêtre ancien  
Professeur de dogme

Au collège de Pont à Mousson Meurthe  
Né à Argences  
Le 23 août 1798  
Installé le 20 juin 1837  
Desservant de cette paroisse  
Où il est décédé  
Le 22 juin 1860

---

Sa Science égalait sa modestie  
Sa douceur et sa bonté  
Il accomplit avec un zèle  
Apostolique les devoirs qu'impose  
l'exercice du Saint Ministère.  
Il pratiqua toutes les vertus  
Chrétiennes et fut un prêtre  
Selon Lesprit de Dieu.

---

Habitants de Marolles qui  
Avez manifesté le jour de  
Ses funérailles tant de regrets  
Si bien mérités et qui sont  
Son plus bel éloge  
Ne l'oubliez pas  
Et priez Dieu pour Lui

Du côté gauche se trouve celle de M. Mériel avec l'inscription suivante :

A  
LA MEMOIRE  
De Mr  
Elexandre – Edouard  
Arsène  
MERIEL  
Curé de Marolles  
Décédé le 25 juin 1878  
Agé de 61 ans

---

Les habitants de la commune reconnaissants

Au sud-est de la croix se trouve la tombe d'un humble soldat, celle du capitaine Malard, qui conquiert ses grades par son seul mérite et sa bravoure. La pierre qui marque sa place dans le cimetière, porte cette simple inscription :

ICI  
REPOSE  
Jacques – André  
MAILLARD  
Ancien capitaine  
Chevalier de la  
Légion d'honneur  
Décédé  
Le 2 novembre 1877  
Dans sa 74<sup>e</sup> année

---

Priez Dieu pour lui

## **Chapitre II ( suite) – Le presbytère**

Le presbytère situé au levant de la maison d'école et au sud-est de l'église, est séparé du cimetière par le chemin de moyenne communication de Marolles à la Chapelle-Hareng et à Courtonne-la-Ville.

Un mur en argile dont le socle est en gros caillou et ayant environ 2,50 m de hauteur, l'enclos sur le bord du chemin ci-dessus indiqué et le sépare de la cour de récréation des filles et du jardin de l'instituteur.

L'ancien presbytère de Marolles avait été vendu, avec ses dépendances pendant la Révolution. Il appartient aujourd'hui à Mme Veuve Désir Lechien et ce ne fut qu'en 1820 que la commune acheta de M. Louis Frédéric de Piperey moyennant la somme de 2 600 F, une parcelle de terre alors en verger sur laquelle était édifée une maison qui devint la maison curiale. Mais comme il n'existait aucun autre bâtiment qui pût servir de cave ou de bûcher, il fallut en 1823, construire un bâtiment composé de deux pièces : à cet effet le devis s'éleva à 1 205,75 F. Un autre devis s'élevant à 1 090 F prouve que des réparations importantes furent exécutées, en 1853, à la maison presbytérale.

Enfin en 1861 il fallut que la commune se décidât à édifier un nouveau bâtiment, car l'ancien était en trop mauvais état pour qu'on pût continuer à l'habiter. La dépense pour cette nouvelle construction qui est toute en briques s'éleva à 12 823,90 F

Le presbytère de Marolles est une charmante habitation qui, y compris un beau galetas, a deux étages. Il est entouré d'un magnifique jardin potager. Depuis quelques années, l'intérieur en a été complètement métamorphosé grâce au bon goût de M. l'Abbé Morel, desservant actuel de la commune, qui a fait lambrisser les appartements du rez-de-chaussée, fait faire des alcôves dans toutes les chambres, tapisser les murs et repeindre les plafonds.

### REFLEXIONS DU CURE (1) DE MAROLLES (2)

En 1789, la cure de Marolles dépendait du chapitre de Lisieux.

Le texte ci-après montre bien la rancœur du bas-clergé contre le haut-clergé aristocratique et peu soucieux des humbles curés de campagne.

.... Nous, malheureux curés à portions congrues, nous, chargés communément des plus fortes paroisses, nous, dont le sort fait crier jusqu'aux pierres et aux chevrons de nos misérables presbytères, nous subissons des prélats qui feraient encore faire par leurs gardes un procès au pauvre curé qui couperait dans leurs bois un bâton, son seul soutien dans ses longues courses par tous chemins...

... A leur passage, il est obligé de se jeter à tâtons le long d'un talus, pour se garantir des pieds et des éclaboussures de leurs chevaux, comme aussi des roues et peut-être du fouet d'un cocher insolent, puis, tout crotté, son chétif bâton à la main et son chapeau, tel quel, de l'autre, de saluer humblement et rapidement, à travers la portière du char clos et doré, le hiérarque postiche ronflant sur la laine du troupeau que le pauvre curé va paissant et dont il ne lui laisse que la crotte et le suint.

Texte cité par H. See in France économique et sociale au XVIIIè siècle (A.Colin) p. 67

Notes :

- (1) Le curé de Marolles en 1789 est Louis MALECANGE
- (2) Marolles : Calvados, canton de Lisieux
- (3) La cure de Marolles est à la présentation d'un dignitaire de Lisieux.

Bibliographie :

P. de Vaissière : les curés de campagne de l'ancienne France. Paris, 1933

## **Chapitre II ( suite) – LE CULTE**

Pour le culte, Marolles dépendant du Doyenné de Moyaux.

Le patronage appartenait aux Mathurins de Lisieux qui percevaient la dîme, à condition qu'ils fissent au curé de Marolles, une rente annuelle de trente-trois boisseaux de blé, mesure de Thiberville.

Suivant un acte des assises de Bernay de l'an 1190 qui se trouve dans les archives de l'hospice de Lisieux, Jehan Péril reconnu à Richard d'Argences, la jouissance du fief de Marolles avec le patronage et deux gerbes de dîme et gardèrent pour eux l'autre tiers.

Ces deux communautés jouirent de leurs droits jusqu'à la Révolution qui les abolit.

A suivre.....